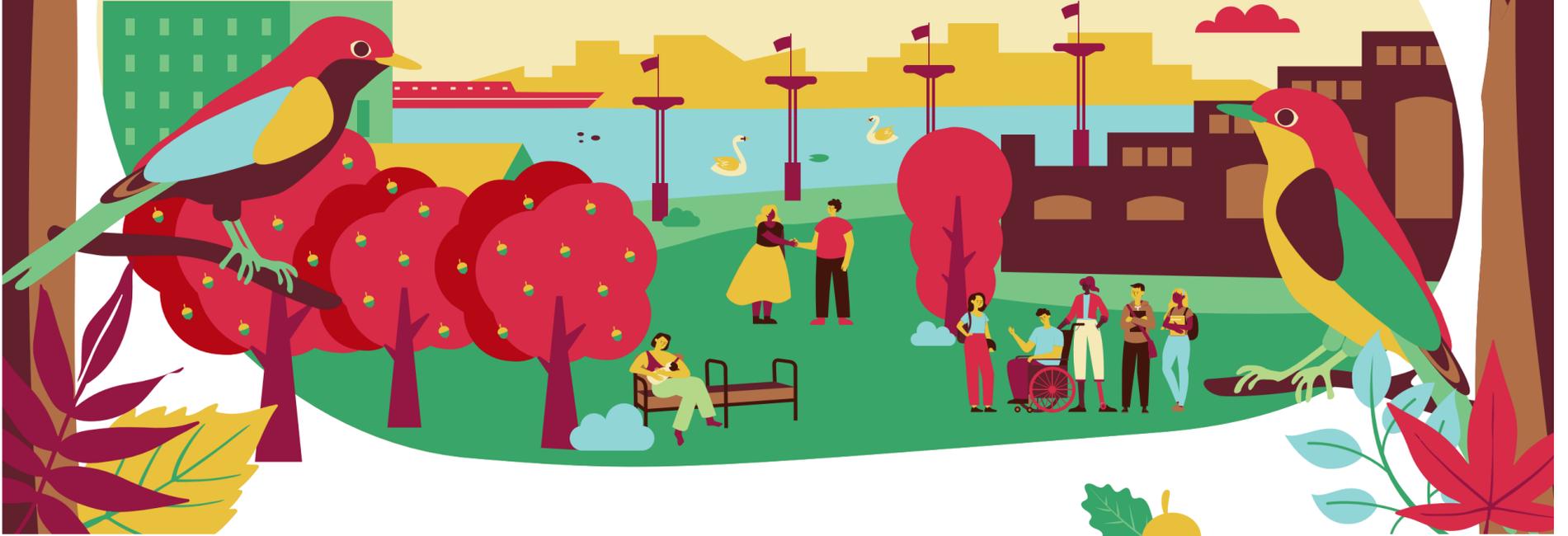


LE JOURNAL DU 7

Édition automne hivers 2024 : on vous accueille dans le 7^e !LE JOURNAL DU 7
ÉVOLUE !

En 2025, ce sont 3 numéros qui paraîtront pour mieux vous informer.

À découvrir dès février dans votre boîte aux lettres !

ÉDITO LE 7^e ACCUEILLANT : ÇA NE DATE PAS D'AUJOURD'HUI !

Notre arrondissement a la réputation actuelle d'être accueillant. Qu'on vienne de Paris, la Croix-Rousse ou de contrées plus lointaines, on se sent bien dans le 7^e. Le quartier de la Guillotière s'est construit à travers différentes vagues migratoires. Des arrivées d'ordre régional avec les paysans ardéchois à la fin du 19^e siècle ont fait ensuite place au cours du 20^e siècle aux arrivées des grecs, arméniens, juifs ashkénazes, maghrébins et espagnols, pour ensuite accueillir dans les années 1980 des réfugiés d'Asie du Sud-Est.

Le 7^e est donc une terre d'accueil mais surtout historiquement, une terre solidaire. C'est dans le 7^e, en 1950, que Gabriel Rosset crée le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri. Son but : répondre à la crise du logement et venir en aide aux personnes en difficulté. Son mot d'ordre :

accueillir, héberger, accompagner, insérer. 35 ans plus tard, en 1985, c'est toujours dans le 7^e que naît l'association Habitat et Humanisme pour qui « l'égalité dignité de la personne » est au centre de son action.

Aujourd'hui, même s'il reste beaucoup à faire, la solidarité continue dans le 7^e et notamment grâce à l'action des parents d'élèves qui chaque année se mobilisent pour qu'aucun enfant ne dorme dans la rue. Tant que le combat contre la misère sera d'actualité, le 7^e et ses habitants feront vivre l'accueil et la solidarité.

Fanny Dubot, Maire du 7^e arrondissement

Maxence Gallice, Adjoint Mairie inclusive, communication, accès à l'information et numérique, condition animale

Luc Voiturier, Adjoint Animation du projet d'arrondissement, habitat et politique de la ville, mémoire

Eugénie Wiber, Adjointe Solidarités, à l'égalité des droits et lien intergénérationnel

EN IMMERSION

L'ACCUEIL EN MAIRIE DU 7^E

Une politique d'accueil inclusive, c'est avant tout permettre au plus grand nombre d'avoir accès à tous les services publics et d'en faciliter le parcours.

Être une Mairie inclusive n'est pas une mince affaire et demande de s'informer, se renouveler et s'adapter. Certaines actions rentrent dans un cadre légal, comme les normes d'accès pour les personnes à mobilité réduite. D'autres sont mises en place pour faciliter l'accès aux droits. Les politiques inclusives interviennent sur les handicaps, la barrière de la langue, les inégalités économiques, le cloisonnement social, la dépendance liée à la vieillesse, la capacité numérique et bien d'autres modalités qui freinent l'accès à l'information.

Quelles sont les actions que votre mairie a mises en place pour prévenir ces contraintes ?

AU GUICHET D'ACCUEIL

Chaque année, les agentes et agents des services Accueil et État Civil suivent une formation interne à la collectivité. Il y a quelques années déjà, l'ensemble des documents explicatifs sont passés sous format FALC (facile à lire et à comprendre). Le savoir-être face à des publics précaires est essentiel, « C'est notre quotidien de sauver la mise des gens, quand on le peut. » s'exprime Hayet, agente tantôt à l'accueil tantôt aux passeports.

Au guichet de la Mairie, les agents savent réorienter vers les partenaires publics compétents, comme la Maison de la Métropole de Lyon. Des permanences existent aussi en Mairie du 7^e pour rencontrer une avocate, un conseiller juridique, VIFFIL (pour les femmes victimes de violence) et depuis cet été, l'association AMELY (accompagnateur numérique).

La Mairie est parfois identifiée comme un lieu d'assistance. Fayrouz, agente d'accueil, nous raconte : « une fois, j'ai même eu une dame très âgée qui est venue nous demander de l'aide pour réparer son horloge de cuisine ! On a regardé avec elle bien sûr, elle n'avait sûrement personne vers qui se tourner ».



Maxence Gallice, adjoint Mairie inclusive, Fayrouz et Hayet, agentes d'accueil

Les agentes et agents de Mairie ont beaucoup d'histoires à raconter, même si trop souvent encore, ils subissent la colère des usagers.

Pour briser la glace, la Mairie est ouverte aux habitants. Chaque année, les nouveaux arrivants dans l'arrondissement sont conviés en Mairie du 7^e. C'est l'occasion de leur donner des ressources et de se rencontrer autour d'un temps convivial ; puisque l'essence de l'inclusion, c'est avant tout l'envie d'être ensemble.

UN MEILLEUR ACCÈS À L'INFORMATION

Le 7^e est « Territoire zéro non recours aux droits ». Les agents de la Mairie du 7^e travaillent actuellement avec le CCAS de Lyon et la Maison de la Métropole de Lyon Bancel pour faciliter l'accueil des usagers et l'accès à l'information. Après avoir mené des ateliers et une résidence de terrain début 2024, les agents vont expérimenter certains dispositifs que vous pourrez tester en 2025. Nous serons preneurs de vos retours !



AVEC LES LUNETTES DE GENRE



DES BANCS D'ALLAITEMENT DANS LES PARCS !

Une idée issue de la première édition du budget participatif : permettre aux femmes d'allaiter dans les parcs publics grâce à un équipement adapté. L'idée a semble-t-il séduit les Lyonnaises et les Lyonnais puisqu'elle a reçu les suffrages nécessaires pour être mise en place. 10 bancs d'allaitement sont en cours d'installation dans l'espace public. Celui du 7^e se trouve au parc Blandan. Ce banc se compose de deux parties : un espace d'allaitement fait d'une assise et de deux dossiers et un espace de change, surélevé à 70 cm du sol pour plus de confort. Il répond aux besoins d'une maman qui allaite tout en préservant son intimité. C'est un vrai pas vers un espace public plus inclusif !



RETENEZ LA DATE !

La soirée de bienvenue des nouveaux arrivants a lieu le 16 octobre à 18h30 en salle des mariages de la Mairie.

Sur inscription :
mairie7.cabinet@
mairie-lyon.fr

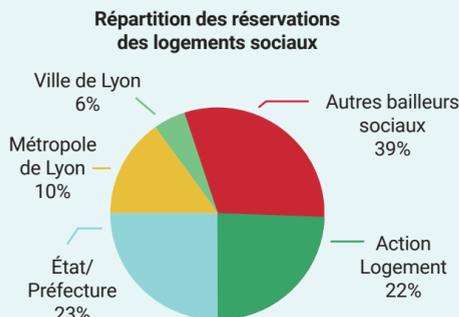


DÉCRYPTAGE

LOGEMENT SOCIAL, HÉBERGEMENT D'URGENCE : QUI FAIT QUOI ?

LOGEMENT SOCIAL

Un logement social ou HLM est soumis à des règles de construction, de gestion et d'attributions précises. Les loyers sont réglementés et l'accès au logement conditionné à des ressources maximales. Tous les acteurs (Etat, Métropole, Ville, bailleurs) participent au financement du logement social et à la commission d'attribution des logements.



+ d'infos : demande-logement-social.gouv.fr

- **L'État** est compétent pour l'exercice du Droit Au Logement (DALO) qui permet à toute personne qui a effectué une demande de logement ou d'hébergement auprès de l'Etat, de saisir la commission de médiation qui est chargée de se prononcer sur le caractère prioritaire des demandes et sur l'urgence de l'attribution de logements aux demandeurs.
- **La Métropole de Lyon** oriente les demandeurs. Elle accompagne les publics en difficulté. Elle définit le Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H) et autorise la création de logements sociaux (la loi prévoit que les grandes communes disposent de 25% de logements sociaux. Dans le 7^e, ce taux est de 21,24% en 2022).

* Pour en savoir plus, lire le Journal du 7 n°3

- **La Ville de Lyon** a dans ses mairies d'arrondissement des « guichets logement »* pour déposer une demande ou être orienté. L'information est partagée avec la Métropole. Pour le 7^e arrondissement, la Ville ne dispose que de 5% de logements réservés soit une douzaine par an.

HÉBERGEMENT D'URGENCE

- **L'État** a la compétence de principe pour héberger toute personne en situation de détresse, quelle que soit sa nationalité ou sa situation administrative.
- **La Métropole de Lyon** peut prendre en charge l'hébergement des mineurs isolés non accompagnés, des mères isolées avec enfants de moins de 3 ans et des femmes enceintes, au titre de l'aide sociale à l'enfance.
- L'hébergement d'urgence ne fait pas partie des compétences de la **Ville de Lyon**. Néanmoins, elle peut intervenir à titre subsidiaire. Par exemple, l'hiver dernier, elle a mobilisé le gymnase Gabriel Rosset pour l'accueil de 140 jeunes migrants en situation de recours de minorité et a mis à disposition des locaux de la Mairie du 7^e (ancien commissariat) pour accueillir des familles en grand difficulté, entre 2021 et 2024 (par convention avec l'Etat et le Foyer Notre-Dame des Sans-Abris).

SANS-ABRISME

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Lyon s'est doté d'un pôle de lutte contre le sans-abrisme. Face à une crise du logement et à la précarité de nombreux habitants, ce service accompagne les personnes vivant dans la rue, en articulation avec les autres acteurs sociaux. De nombreux services ont vu le jour ces dernières années : bains douche, bagagerie, laverie solidaire. Enfin, l'objectif est de déconstruire les préjugés et mieux connaître les acteurs et dispositifs pour accompagner les personnes.



PAROLES D'ENFANTS



La classe ULIS de l'école Frida Kahlo

Depuis son ouverture en septembre 2023, l'école primaire Frida Kahlo dispose d'une unité locale d'inclusion scolaire (ULIS) permettant à 6 élèves atteints de troubles du spectre de l'autisme de bénéficier d'une pédagogie adaptée à leur handicap tout en restant inclus dans leur classe ordinaire. Doté d'une salle de classe munie d'équipements et de matériels spécifiques, d'une équipe pédagogique spécialisée ainsi que d'une salle de répit, le dispositif s'adapte aux besoins de chaque élève, favorisant la poursuite de la scolarité dans les meilleures conditions. Joseph tire un bilan très positif de son année scolaire :

« PENDANT L'ANNÉE, J'AI FAIT DES ACTIVITÉS DANS MA CLASSE DE CM1 ET EN ULIS QUI M'ONT BEAUCOUP PLU ET JE ME SUIS FAIT PLEIN DE COPAINS »
Joseph, élève de CM1

Un bilan positif partagé par l'ensemble des élèves de l'école et par les équipes pédagogiques et périscolaires qui travaillent ensemble pour la réussite de l'ULIS.

Merci à *Valentine Cellier, directrice de l'école Frida Kahlo, et à Sébastien Girault, coordinateur ULIS TSA à l'école Frida Kahlo.*



Une salle bien compartimentée et un espace pour s'isoler.



LE SAVIEZ-VOUS

LE 7^E ET L'ACCUEIL DES ÉTUDIANT.ES, UNE LONGUE HISTOIRE

L'histoire entre les étudiantes et étudiants et le 7^e remonte à la fin du 19^e siècle avec l'inauguration du Palais de l'Université en 1896. Depuis, l'arrondissement est devenu un pôle central pour les étudiants grâce à la présence d'institutions telles que l'École Normale Supérieure de Lyon, les universités Lyon II et Lyon III, et plus récemment le campus de l'EM Lyon.

Aujourd'hui, plus de 15 000 étudiantes et étudiants y résident. Pour accompagner cet afflux, la Ville de Lyon et la Métropole ont mis en place diverses initiatives, dont la Maison des Étudiants et le site internet Lyon Campus, facilitant l'intégration et la

vie quotidienne des étudiants. De plus, de nombreuses associations étudiantes sont soutenues par la Ville car elles jouent aussi un rôle clé : elles participent à créer du lien entre les étudiants et s'engagent pour lutter contre les précarités qu'ils et elles peuvent connaître. Enfin, la Ville de Lyon travaille à l'implantation de nouvelles résidences étudiantes et expérimente sur le territoire du 7^e le dispositif « Commerces amis des étudiants », l'objectif étant d'améliorer la qualité de vie des étudiantes et étudiants dans l'arrondissement.

PAROLE AUX CONSEILS

DE QUARTIER

9 JEAN MACÉ UN PARCOURS AUDIO POUR DÉCOUVRIR LA BIODIVERSITÉ DANS LE QUARTIER

Après la création du parcours audio sur l'histoire et les lieux d'intérêt du quartier de Jean Macé,* le Conseil de quartier est en cours d'élaboration d'un parcours audio pour découvrir la biodiversité dans le quartier.

La commission Nature en ville, animée par Juliana Bution Gobba, a lancé la création de ce nouveau parcours avec 2 balades de repérage, en invitant tous les habitants du quartier à participer.

L'association Des Espèces Parmi'lyon accompagne le Conseil de quartier pour effectuer ce recensement des espèces végétales et animales indigènes présentes dans le quartier.

La prochaine étape : synthétiser les observations réalisées dans le quartier, puis enregistrer le parcours audio en début d'année pour le rendre disponible sur l'application « izi.TRAVEL ».

L'objectif de ce parcours : **observer la nature en ville, sensibiliser grands et petits à la biodiversité qui les entoure dans leur quartier, mais aussi alerter sur les espaces urbains en carence de biodiversité (hot spots).**

Les habitants et le Conseil de quartier réaffirment leur souhait de faire vivre leur quartier en permettant à chacun de s'impliquer pour mieux le connaître.

Vous souhaitez participer ? Contactez-nous !
conseildequartier-jeanmace@mairie-lyon.fr

* Parcours disponible sur l'application izi.TRAVEL : A la découverte du quartier Jean Macé (Lyon 7^e) #izistory <https://izi.travel/browse/edb28f98-a6a2-4ba2-8393-7a1558a55f54>



EN COULISSE

QUI SE CACHE DERRIÈRE LA VIE À LYON 7, LE GROUPE FACEBOOK LE PLUS POPULAIRE DU 7^E ?

Où peut-on trouver des recommandations sur les meilleures pizzas du 7^e, des partenaires pour une belote au parc Blandan et un chat à adopter à Gerland ? Sur le groupe Facebook La vie à Lyon 7^e ! Depuis plusieurs années, ce groupe est un espace d'échange et de rencontres entre personnes qui fréquentent le 7^e. Rencontre avec Sarah, modératrice de ce « club privé mais très ouvert » de 23 700 membres.

Pourquoi avez-vous choisi de vous engager en tant que modératrice ?

C'était une opportunité pour apprendre des nouvelles choses et rencontrer de nouvelles personnes. J'aime rendre service et je suis assez curieuse. Alors, quand j'ai vu que le groupe recherchait des modérateurs, je me suis lancée.

Comment le groupe contribue-t-il à l'esprit 7^e et à la dimension accueillante de l'arrondissement ?

Le groupe Facebook rapproche les habitants du 7^e, il y a un grand esprit de solidarité. Que ce soit pour transmettre des informations, partager des bons plans ou des événements, trouver de l'aide ou du soutien, ce groupe a une réelle utilité.

Comment expliquer le succès du groupe ?

La simplicité d'accès grâce à Facebook, la bienveillance et le côté « village » en ville font beaucoup. Le groupe a été créé en 2016, donc le bouche à oreille a pu aussi contribuer à son succès.

Avez-vous des anecdotes au sujet du groupe ?

Il y a déjà eu des couples qui se sont formés. Certains ont même eu des enfants ! Il y a aussi eu un commerce qui a ouvert à la suite d'une rencontre lors d'un pique-nique organisé par le groupe.



Interview à lire dans son intégralité sur mairie7.lyon.fr

7 UNE SACRÉE HISTOIRE !

LA CITÉ JARDIN A 100 ANS

Composée de plus de 500 logements, la Cité Jardin a été construite en 1924, sur décision d'Edouard Herriot, par des disciples de Tony Garnier, qui lui vaut d'être reconnue comme patrimoine digne d'intérêt du 20^e siècle.

Quartier prioritaire, l'Etat, la Métropole et la Ville de Lyon sont engagés et soutiennent les acteurs de terrain des « Cités Sociales de Gerland » dont la Cité Jardin fait partie. Si l'architecture et les jardins de cet ensemble immobilier sont de qualité, le bâti se dégrade. C'est pourquoi la Ville de Lyon, propriétaire, et Grand Lyon Habitat, gestionnaire, avec le concours de la Métropole, ont initié une **réhabilitation qui s'échelonne sur une dizaine d'années**. Les travaux, organisés par phases, nécessiteront que les habitants quittent leur logement, et tous ceux qui le souhaitent pourront être relogés temporairement puis revenir à la Cité Jardin. Les améliorations portent aussi sur l'extérieur et sur la vie de quartier. Courant 2026, le parc du Château des mères va être partiellement ouvert au public, offrant ainsi un espace vert aux habitants. Une nouvelle voie sera créée pour assurer l'accès des véhicules d'urgence et desservir le futur centre de santé et le parc. Des espaces extérieurs privés seront réalisés autour des bâtiments pour favoriser une bonne appropriation par leurs résidents.

Le projet Cité Jardin est un projet fait pour et avec les habitants : ces derniers ont été invités à formuler des avis et des propositions sur leur cadre de vie. Ils pourront continuer à participer à la vie du projet global de transformation de la

Cité Jardin dans le cadre du nouveau Comité d'Habitants ainsi qu'à travers les prochaines phases de concertation. Des chantiers jeunes ont été mis en place ces derniers mois : remise en état des pergolas, des bancs et des portillons, tracé des emplacements de stationnement, création d'un local pour les vélos et d'une piste cyclable d'apprentissage. Un prochain chantier de végétalisation est également prévu. L'année 2024 est une année particulière pour la Cité Jardin qui fête ses 100 ans ! À cette occasion, les associations d'habitants et de partenaires se sont mobilisées au travers de plusieurs événements qui se déroulent durant toute l'année. De plus, depuis le 9 septembre un **café intergénérationnel a ouvert** ses portes au 58-60 rue Challemel-Lacour. Géré par le Centre Social de Gerland, il a pour vocation de favoriser le lien social par diverses activités, proposer des services aux habitants comme des permanences d'aide aux démarches, ou encore de mettre à disposition des salles d'activités et espace de stockage pour les associations intervenant sur le quartier.



Ville de Lyon - Archives municipales - 1935 Cité Jardin

ILS ET ELLES FONT LE 7^E

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI (FNDSA) RACONTÉ PAR SA DIRECTRICE MARION VEZIAN-ROLLAND,

Marion Veziant-Rolland, directrice du Foyer Notre-Dame des Sans-Aabri nous raconte l'histoire de cette association lyonnaise et son lien particulier avec le 7^e arrondissement.

Après la Seconde Guerre mondiale, Lyon fait face à une crise du logement. Gabriel Rosset, professeur de lettres classiques est saisi par la situation des personnes à la rue. En 1950, il crée avec d'autres bénévoles le Foyer Notre-Dame des Sans-Aabri qui accueille à la veille de Noël ses premiers résidents, les « passagers », dans un ancien café désaffecté du 7^e, Le Monde Nouveau.

Le Foyer est aujourd'hui une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. En France, malgré des politiques publiques actives, le système redistributif reste excluant pour de nombreuses personnes en matière de santé et de logement notamment. **La nécessité de lutter contre l'exclusion et d'accompagner les personnes qui ne rentrent dans aucun dispositif est plus que jamais d'actualité.** Le Foyer poursuit ses missions : Accueillir, Héberger, Accompagner, Insérer.

Le Foyer accueille chaque soir 2000 personnes sans-abri - majoritairement sur Lyon et la Métropole. Dans le 7^e, la Halte de nuit à Gerland, l'Agapè, le Centre Rosset, l'accueil de jour Saint-André ou la pension de famille sont représentatifs des différents types d'hébergement accompagnés par le Foyer.

Inauguration de la fresque de l'artiste Clara Pasutto pour l'accueil de jour Saint André, à la Guillotière

Le retour à l'emploi est indispensable pour que les personnes en grande précarité retrouvent le sens de leur utilité sociale. Dans le 7^e, les Artilleuses, le Bric à Brac, le dépôt de dons, le centre de tri et de réparation sont représentatifs de la manière dont on peut donner une seconde chance aux objets et aux personnes.

Le Foyer est guidé par cette conviction que chacun a droit à une seconde chance dans la vie. **Chaque citoyen peut jouer un rôle dans cette solidarité, en devenant salarié, en donnant du temps, de l'argent, des objets ou des vêtements, ou même un espace si on a un grand logement.**

Plus d'information sur www.fnds.org.



LES PARRAINAGES RÉPUBLICAINS

À l'occasion de la journée internationale des migrants, le 18 décembre, la Ville de Lyon et la Mairie du 7^e s'allient à l'ANVITA pour célébrer les parrainages républicains.

Le parrainage républicain consiste à permettre à une citoyenne, un citoyen de parrainer un filleul pour « l'accueillir au sein de la République française ». C'est donc l'occasion pour les citoyens et élus de s'engager moralement et d'aider des personnes sans-papiers, les exilés et réfugiés à la citoyenneté. Bien que le parrainage républicain n'ait aucune valeur légale, les parrains et marraines peuvent par exemple créer du lien avec leurs filleuls, les accompagner, les soutenir dans les démarches complexes de demande de séjour.

MAJORITÉ

LES ÉCOLOGISTES

« Késaco » le biodistrict de Gerland ?

Depuis quelques années, le sud de l'arrondissement se transforme, au gré de l'arrivée de nouvelles équipes de recherche d'excellence, de l'installation de nouveaux laboratoires en épidémiologie, de l'installation des sièges mondiaux comme celui du Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC), ou de l'Académie de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Ce quartier qui rayonne à travers le monde entier comme un haut lieu de la « fabrique » de la santé mondiale est-il bien connu des habitants de notre arrondissement ? Pourquoi une municipalité et une métropole écologiste soutiennent ces activités ?

C'est très simple : aujourd'hui nous savons que la santé humaine est impactée par celle de l'environnement ou celle des animaux. Dès lors, les professionnels qui soignent l'humain, ou qui développent des médicaments ou vaccins, doivent travailler près de ceux qui soignent les animaux et de ceux qui soignent les habitats dans lesquels ils vivent. La proximité facilite la pluridisciplinarité. Ainsi, des grandes écoles (ENS, ISARA), des institutions ou des laboratoires en santé humaine ou animale sont réunis à Gerland pour défendre la Santé « One Health ».

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Aujourd'hui, les écologistes du 7^e souhaitent que ce foisonnement sur la santé rayonne sur le reste de l'arrondissement et profite à chacune et chacun. C'est aussi dans cet objectif que se travaille le projet de rénovation de la Cité Jardin.

LA GAUCHE LYONNAISE

Si pour une majorité de familles, rentrée scolaire rime avec reprise du chemin de l'école et retrouvailles des camarades, pour d'autres elle a une saveur bien plus amère. Impossible de faire fi de l'engagement des équipes éducatives et parents d'élèves qui mettent à l'abri des enfants et leurs familles au sein des écoles*. Si l'euphorie des JO a anesthésié la gravité du contexte social, il est grand temps que la rentrée sonne pour le gouvernement. L'hospitalité doit être structurée par les politiques nationales et pas seulement portée (à bout de bras) par nos collectivités locales et nos citoyens et citoyennes dont la solidarité est exemplaire !

*Chiffres Jamais sans Toit : 6 écoles occupées à la rentrée

LA FRANCE INSOUmise

Stop au Monoplyon !

Depuis le début du mandat, notre « front populaire lyonnais » s'engage pour la justice sociale avec le développement du logement accessible : encadrement

des loyers, +50% d'aides aux bailleurs sociaux, mise en place du bail réel solidaire, achat de terrains, taxation des meublés de tourisme et des résidences secondaires... Les habitants modestes, tout comme les familles, ne doivent plus être contraints de quitter Lyon. Rendons la ville à ceux qui l'habitent, reprenons-la aux spéculateurs !

<https://lyonencommun-elus.fr>
laurent.bosetti@mairie-lyon.fr
aurelie.gries@mairie-lyon.fr

OPPOSITION

DROITE, CENTRE ET INDEPENDANTS

Tribune non parvenue

PROGRESSISTES ET RÉPUBLICAINS

Au service des habitants du 7^e

Pour des propositions constructives, au service des habitants, pour améliorer votre quotidien et votre cadre de vie, le groupe des élus progressistes est à votre disposition pour échanger sur les projets de l'arrondissement. N'hésitez pas à prendre contact avec nous. Sarah Peillon - sarah.peillon@mairie-lyon.fr

POUR LYON

Tribune non parvenue

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DU 7^E ARRONDISSEMENT DE LYON

16 place Jean Macé, 69007 Lyon

Horaires (hors vacances scolaires)

Lundi : 8h30 - 16h45

Mardi : 10h00 - 16h45

Mercredi, jeudi, vendredi : 8h30 - 16h45

Samedi : 9h30 - 12h00

mairie7.lyon.fr

mairie7.cabinet@mairie-lyon.fr

04 72 73 68 00

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux avec Mairie7Lyon !

Vous habitez le 7^e arrondissement mais vous ne recevez pas le Journal du 7 ? Envoyez-nous votre nom et adresse à : ma7.communication@mairie-lyon.fr

Le Journal du 7 est édité par la Mairie du 7^e arrondissement de Lyon.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Fanny Dubot

RÉDACTRICE EN CHEF ET DIRECTRICE ARTISTIQUE
Laure Pannetier

CONTRIBUTEURS ET CONTRIBUTRICES
Agence AVICOM'
Fanny Dubot,
Benjamin Durand,
Suzanne Fontaine,
Maxence Gallice,
Jean Mignery,
Laure Pannetier,
Madeleine Poline,
Luc Voiturier,
Eugénie Wiber

MAQUETTE ET MISE EN PAGE :
AVICOM'

IMPRESSION
Riccobono imprimeurs
Imprimé sur du papier 100% recyclé

DISTRIBUTION
DISAM
Tirage à 50 000 exemplaires

